



## Procès-verbal

### Bureau Directeur du 28 février 2013

Présents : FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MOCKA-RENIER Jocelyne.

Assiste : JACQUET Michel, BIOJOUT Marie-Christine, BAUDE Pascal (en partie).

Excusées : BERNAT-SALLES Philippe, BETTENFELD Jacques, MANOUVRIER Alexis, PECQUEUX-ROLLAND Véronique, SAURINA Patricia, SCARSI Claude, VILLEPREUX Brigitte, BANA Philippe.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 15 h 30 au siège de la FFHB à Gentilly.

Le Bureau Directeur valide le procès-verbal de la réunion du Bureau Directeur du 22 février 2013.

Alain KOUBI présente les comptes de l'exercice 2012. Les impacts prévus et les affectations des résultats sont approuvés par le Bureau directeur pour présentation au Conseil d'Administration. Il est proposé de réfléchir, avec l'aide de compétences dans les domaines de la fiscalité, sur l'organisation à mettre en place à l'approche du Mondial 2017. Le Bureau Directeur donne mandat au trésorier pour rencontrer une fiscaliste pour trouver la meilleure formule. Le Bureau Directeur approuve la proposition d'affecter l'intégralité des résultats de l'exercice 2012 à la Maison du handball.

Alain KOUBI présente ensuite le budget prévisionnel 2013 qui reprend dans sa répartition les 4 schémas et la vie fédérale. C'est un budget de 19,5 M€. Le budget de la DTN et de la communication sont constants. Celui de la formation est en légère augmentation en particulier par un engagement plus important sur la FOAD. Le budget fédéral intègre une participation de la FFHB à l'organisation de l'Assemblée Générale 2014 en Martinique.

Dans le cadre de l'organisation de ce budget, il est souhaité un rapprochement entre le Groupe de Coordination et le Groupe Collaboratif qui ont été mis en place ces derniers mois, par souci de cohérence compte-tenu des thématiques abordées par ces deux groupes de réflexion.

Jean-Pierre FEUILLAN rappelle les contrats renouvelés. Il estime que notre partenariat s'est renforcé durant cette Olympiade. L'augmentation de ces partenariats et des recettes statutaires permettent de compenser la diminution des aides de l'Etat.

Joël DELPLANQUE rappelle notre priorité essentielle sur le projet de Maison du Handball, équipement central pour poursuivre le développement de toutes nos activités : se faire voir, avoir une fonction d'accueil et avoir des outils pour préparer nos équipes aux exigences du haut niveau.

Le Bureau Directeur, suite à la visite récente de Jocelyne MOCKA RENIER en Guyane, souhaite permettre aux jeunes de la Guyane de participer aux déplacements des Inter comités et des sélections Caraïbes. En ce qui concerne la possibilité de la mise en place d'un emploi au 1<sup>er</sup> septembre 2013, le Bureau Directeur estime qu'il existe encore trop d'incertitudes pour valider la demande actuelle.

Le nouveau site Internet fédéral est l'objet d'un dysfonctionnement technique et de contenu. Une simplification des deux portails est décidée pour retrouver le fonctionnement antérieur.

La pratique Sandball entre dans le champ de la délégation du ministre des sports à la FFHB au titre des activités « handball de plage ». Les aides au Sandball seront en priorité sur les activités organisés pour les jeunes. Les licenciés devraient être ciblés en fonction du type de pratiques qui rentrent dans les offres des clubs, comités et ligues dans le cadre de la politique de développement de la FFHB.

Jean-Pierre FEUILLAN fait part au Bureau Directeur des problématiques rencontrées lors de la tenue de l'Assemblée Générale des clubs de ProD2. Une volonté de poursuivre la professionnalisation de cette division en vue d'une intégration à la LNH, à travers l'évolution du cahier des charges et du cadre médical. La réorganisation des championnats nationaux et des règles d'accession / relégation proposée par les Etats Généraux de la Sportive avec l'assentiment d'une grande majorité de clubs ne recueille pas l'accord des présidents de clubs de ProD2 qui souhaiteraient limiter davantage le nombre d'équipes susceptibles de descendre en N1M. Le Bureau Directeur estime que le Conseil d'Administration et ensuite l'Assemblée Générale seront compétents, dans le cadre de l'examen des vœux règlementaires, pour décider de la formule retenue en tenant compte des remarques de chacun.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 45.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Delplanque', with a large, stylized initial 'J'.

Joël DELPLANQUE  
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Jourdan', with a large, stylized initial 'A'.

Alain JOURDAN  
Secrétaire général